Compte rendu de l'Assemblée Générale du 7 janvier 2023 Saison USCH 2021/2022 à Hourtin

Ordre du jour

1. Présence
2. Rapport moral du Président
3. Compte rendu d'activité
4. Rapport financier
5. Candidatures et élection du nouveau bureau
6. Perspectives du club 2023
7. Questions diverses

1. Présence

L'assemblée générale s'est tenue dans la salle Bruno de l'USCH mise à disposition par son association de tutelle à Hourtin.
Seuls les adhérents licenciés FFVL ont le droit de voter.

Adhérents **licenciés** FFVL saison 2022/23 présents :

Léoty Philippe ; Berthier Jérôme ; Girard-Arnoult Caroline ; Mounier Karine; Couillaud Xavier ; Rousseau Franck ; Thibaudeau Frédéric ;

Adhérents **licenciés** FFVL saison 2022/23 représentés par un pouvoir :

Arnaud Stéphanie ; Cazes Pierre Louis ; Miquel Christelle ; Roussel Sréphanie

Invités :

Mr Jafrellot Daniel Président de l'USCH

Pratiquants non adhérents :

Kluza Marc ; Castets Jean Luc

2. Rapport moral

Rapport moral du Président BBKC F Rousseau saison 2021/22

Le Président remercie tous les présents(tes) et souhaite une bonne année et de belles sessions sur nos spots.
Une nouvelle saison se profile pour le club, et cela sera une saison marquée par un changement de Présidence.
Après plusieurs années passées à organiser la pratique du kite sur la zone de la commune de Hourtin et essayer de faire prospérer le club, malgré l'organisation d'évènements majeurs au niveau de notre discipline Kite Cup plusieurs années puis Ouf'Kite, la dynamique globale et affichée et visible du kite(adhérents) reste faible à Hourtin et la croissance espérée des adhésions au club même si constante décevante.

Pratiquant depuis maintenant une quinzaine d'années, la passion un peu émoussée, une population de pratiquants changée, des trajets toujours aussi longs et maintenant plus couteux mais aussi un investissement personnel dans d'autres disciplines me conduit à passer le relais pour la Présidence du Club.

Il est néanmoins très important que le Club continue à porter le Kite sur la zone en étant affilié à sa Fédération et permettre ainsi une légitimité à la défendre si d'aventure des décisions (Municipales par exemple) devaient être prise et être défavorable à l'équilibre et la sécurité de la pratique.

Moins motivé mais toujours pratiquant, je prends l'engagement bien entendu de rester adhérent du club et accompagner le nouveau bureau à une transition en douceur.

Je remercie les copains adhérents qui m'ont accompagné pour porter le bureau du club depuis toutes ces années, et je le dis sans détour, le club est toujours en vie grâce à eux !

Après avoir consulté les adhérents, une candidature pour la présidence a été présentée et je m'en félicite car il demeurait un risque, si pas de candidature, de fermeture du club.
Bien sur le club n'a pas d'obligations de faire des évènements, mais une responsabilité, en dehors d'avoir au moins 6 licenciés FFVL, d'entretenir des relations constructives avec l'autorité locale représenté par la Municipalité.

Différents projets municipaux étaient dans les placards ces dernières années, et il sera important que la nouvelle équipe soit vigilante à l'évolution et la mise en œuvre de projets pénalisants notre zone de pratique et important que les pratiquants libres fréquentant la zone comprennent un jour que pour être compté il faut être adhérent et licencié.

Globalement je suis très heureux d'avoir essayé de porter notre sport à Hourtin, fier d'avoir pu réaliser de beaux évènements mettant en visibilité notre sport au niveau National, Régional et Départemental, mais déçu que cette dynamique n'ait pas créée plus d'adhésions au sein du club et que les interactions avec la municipalité n'aient pas été plus ambitieuses !

Le Président démissionnaire souhaite bon vent au club et à sa nouvelle équipe

⇒ **Unanimité**

3. Bilan d'activité du club

- Décembre 2021 :

    - Accord avec la ligue pour la Ouf'Kite «2ème édition » avec l'aide de 6 nouveaux étudiants de l'école de commerce Kedge Talence et accord avec la commission compétition de la FFVL pour organiser une deuxième fois le format « enduro » longue distance National.
    - Organisation du report de la Ouf'Kite (demandes autorisations municipalités, DDTM, FFVL)

- Pentecôte 2021 concrétisation de la Ouf'Kite 1ère Edition, la validation n'a été faite par la municipalité que le jeudi précédant le début de l'événement soit un jour après l'autorisation de l'état pour donner suite aux restrictions sanitaires liées au Covid.
  La jauge de participation a été fixée à 40 participants, et nous avons dû refuser des inscriptions au-delà. L'événement a été un succès avec des conditions de vent très bonnes, un partenariat avec l'UCPA et notre nouveau prestataire de restauration de très bonne facture. Le résultat financier est à l'équilibre.

- Création et mise en place de nouveaux panneaux de signalisation de la zone de kite à l'entrée du port et de Lachanau en concertation et collaboration avec la Municipalité.

- Tout le long de la saison, mise à jour du site internet bbkc.fr, dynamisation sur les réseaux sociaux de la page FB du club, page FB Kite Cup Hourtin, Ouf'Kite Hourtin ainsi que le groupe FB privé bbkc, activation et animation d'un groupe bbkc sur WhatsApp

4. Bilan financier

Le club comptait 20 adhérents licenciés sur la saison 2022 et à ce jour 11

Pour la Ouf'Kite 2022 : budget réalisé

Réalisé OUF KITE HOURTIN 2022							68,92
Charges				**Recettes**			
	€	**Nbre**			**€**	**Nbre**	
Repas Staff vendredi soir	29	13	377	Subv FFVL			3700
Direction course 2 pers			878,1	Subv Région/ligue			2500
				Subvention département 2022			500
Petite restauration/collation/eau/soda...			503,7				
Hebergement Team Orga Kedge/KAO/Staff			648,33				
				Inscriptions participants FFV (remise 15€)	45	1	45
				Inscriptions participants FFVL	60	30	1800
Paniers sandwichs samedi Staff/bénévoles/participants	9	45	405				
Paniers sandwichs dimanche Staff/bénévoles/participants	9	50	450				
Repas du samedi soir Staff/bénévoles/participants	29	31	899				
Repas du dimanche soir Staff/bénévoles/participants	29	37	1073				
T hirts			500				
Gardiennage (2 nuits)			851,99				
Fournitures bureau			101,73				
Lots			459,7				
Frais de préparation OUF' Kite (mur partenaire...)			102				
T shirt/casquettes /gobelets							
Jeux de plage			200				
Podium			84				
Fournitures (café, sucre...)			62,53				
3 Bateaux UCPA + ess + pilotes							
Sécu nautique Mathias KCL	350	2	700				
Bateaux supplémentaires (location/carburant...)	60	3	180				
			8476,08				8545

- Compte de résultat exercice 2021/2022 arrêté le 01 octobre 2022 conformément à l'exercice de l'USCH :
    - Dépenses = **8390,13€**
    - Recettes = **8817€**
    - Résultat comptable = **426,87 €**

SECTION : KITE SURF

resultat comptable du 01,07,2021 AU 30,06,2022

CHARGES	Dépenses prévues	PRODUITS	Recettes prévues
Charges d'exploitation		*Produits d'exploitation*	
60 Achats	120,00	**70 Produits des activités**	1 845,00
6010 - achats spécifiques à l'exercice de la section		7010 - Recettes des MANIFESTATIONS	1 845,00
6061 - Eau - Gaz - Electricité		7020 - Recettes diverses (lotos, tombolas…)	
6063 - Fournitures - petit matériel		7070 - Vacances sportives	
6064 - Fournitures administratives et informatique Site Internet	120,00	7081 - Participations aux soirées rbt voyage	
		7088 - Autres recettes d'activités	
61 Services extérieurs		**74 Subventions d'exploitation**	6 450,00
6150 - Entretien et réparations		**7410 - Etat**	
6160 - Primes d'assurances		7417 - Ministère chargé des Sports / CNDS	
		7418 - Emplois aidés (CNASEA)	
		7419 - Autres ministères	
62 Autres services extérieurs			
6211 - Frais d'arbitrage		**7440 - Collectivités territoriales**	
6226 - Honoraires (comptables ou autres)		7441 - Conseil Régional	
6230 - Relations publiques		7442 - Conseil Départemental	500,00
6231 - Annonces et insertions publicitaires		7443 - subvention reçue par USCH ADMINISTRATIF	
6234 - Récompenses et cadeaux		7445 - Mairie	
6237 - Publications (affiches, programmes, ..)			
6251 - Frais de déplacement		**7460 - Organismes sociaux**	
6255 * Autres frais déplacements		7460 - Participation de la Fédération	5 950,00
6256 - Missions receptions			
6260 - Frais postaux et frais de télécommunications		**75 Autres produits de gestion courante**	522,00
6270 - Services bancaires		7510 - Dons manuels	
6280 - Frais divers		7511 - Recettes publicitaires	
		7560 - Cotisations des adhérents pour la section	
		7581 - recette sur licences sportives	
		7584 - recettes carte adh UCSH	522,00
		7585 - Produits de gestion courante	
63 Impôts, taxes et versements assimilés		**76 Produits financiers**	
6300 - Autres impôts, taxes et versements assimilés		7610 - Intérêts des fonds placés	
64 Charges de personnel			
6411 - Salaires			
6450 - Charges de sécurité sociale			
6451 - charges de prévoyance			
6452 - charges de retraite complémentaire			
6453 - charges chomage			
6455 - autres charges patronales (contrôle URSSAF)			
65 Autres charges de gestion courante	8 270,13		
6516 - Droits d'auteur (SACEM)			
6544 - Vacances sportives			
6580 - Autres frais de gestion courante (encadrement)			
6581 - Achat de licences			
6582 - Frais spécifiques pour évennements OufKite Hourtin 2022	7 748,13		
6583 - Frais de stages de formation (athlètes, cadres, etc)			
6584 - versement carte adh à USCH (à valider)	522,00		
66 Charges financières			
7748,13			
6680 - Autres charges financières			
TOTAL I	**8 390,13**	*TOTAL I*	**8 817,00**
67 Charges exceptionnelles		**77 Produits exceptionnels**	
6712 - Amendes et pénalités		7710 - Produits exceptionnels	
6788 - Charges exceptionnelles diverses		7711 - Produit des amendes et pénalités	
68 Dotation aux amortissements et provisions		**78 Reprise sur amortissements et provisions**	
6810 - Amortissements sur charges d'exploitation		7810 - Reprise sur amortissements et provisions	
6890 - Engagements à réaliser sur ressources affectées		7890 - Report des ressources non utilisées	
TOTAL II		*TOTAL II*	
A = Total des charges directes (Total I + Total II)	**8 390,13**	***A = Total des Produits directs (Total I + Total II)***	**8 817,00**
86 Emploi des contributions volontaires		**87 Contributions volontaires en nature**	
Secours en nature	2 900,00	Dons en nature	2 900,00
Mise à disposition gratuite de biens et prestations	2 280,00	Prestations en nature	2 280,00
Personnels bénévoles	4 350,00	Bénévolat	4 350,00
B = Total des charges indirectes	**9 530,00**	***B = Total des Produits indirects***	**9 530,00**
TOTAL DES CHARGES (A + B)	**17 920,13**	***TOTAL DES PRODUITS (A + B)***	**18 347,00**

petites vérifications
le compte 6581 doit être égal au
compte 7581 sinon à justifier
de même 6584/7584

	RESULTAT COMPTABLE	
		-17 920,13
	426,87	18 347,00

(*) se reporter au tableau joint et prendre celui de votre section

⇒ **Unanimité**

5. Candidatures à l'élection du nouveau bureau

Le bureau est démissionnaire.

Les candidatures ont fait l'objet d'une concertation avec les adhérents et licenciés du club ainsi qu'a des sympathisants du club.
Les membres du bureau sortants sont de nouveau candidats à un nouveau mandat, le président sortant est candidat à la vice-présidence afin de faciliter la transition de passage de la présidence du club.
Seuls les adhérents licenciés FFVL peuvent être élus au bureau du club, les sympathisants pouvant venir participer dans les commissions.
Pour se présenter au bureau directeur il est obligatoire d'avoir pris une licence FFVL 2023

Se présentent et sont élus au bureau directeur :

- Présidence
  - Mounier Karine (licence 0908221W)
- Vice-Présidence
  - Rousseau Franck (licence 0051053S)
- Secrétariat
  - LéotyPhilippe (licence 0800173C)
- Secrétariat adjoint
  - Girard Arnoult Caroline (licence 2302412W)
- Trésorier
  - Couillaud Xavier (licence 0119377G)

⇒ Unanimité

6. Perspectives 2023

Budget prévisionnel saison 2023

SECTION KITESURF

Budget prévisionnel

Exercice comptable du 01/07/2022 au 30/06/2023

CHARGES	Dépenses prévues
Charges d'exploitation	
60 Achats	
6010 - achats spécifiques à l'exercice de la section	
6061 - Eau - Gaz - Electricité	
6063 - Fournitures - petit matériel	
6064 - Fournitures administratives et informatique	
61 Services extérieurs	
6160 - Primes d'assurances	
62 Autres services extérieurs	
6211 - Frais d'arbitrage	
6226 - Honoraires	
6230 - Relations publiques	
6231 - Annonces et insertions publicitaires	
6234 Récompence et cadeaux (tombolas, loto sortie fin année, bourse)	
6237 - Publications (affiches, programmes, ..)	
6251 - Frais de déplacement pour compétition	
6255 * Autres frais déplacements	
6256 - Frais de missions et de représentation	
6260 - Frais postaux et frais de télécommunications	
6270 - Services bancaires	
6280 - Frais divers 5hébergement, restauration compétitions...)	
63 Impôts, taxes et versements assimilés	
6300 - Autres impôts, taxes et versements assimilés	
64 Charges de personnel	
6411 - Salaires	
6450 - Charges de sécurité sociale	
6451 - charges de prévoyance	
6452 - charges de retraite complémentaire	
6453 - charges chomage	
6455 - autres charges patronales	
65 Autres charges de gestion courante	790,00
6516 - Droits d'auteur (SACEM)	
6544 - Vacances sportives	
6580 - Autres frais de gestion courante	150,00
6581 - Achat de licences	
6582 - Frais spécifiques pour évennements (tournois, fêtes, etc)	
6583 - Frais de stages de formation (athlètes, cadres, etc)	
6584 - versement carte adh à USCH	640,00
66 Charges financières	
6611 - Intérêts des emprunts	
6680 - Autres charges financières	
TOTAL I	**790,00**
67 Charges exceptionnelles	
6712 - Amendes et pénalités	
6788 - Charges exceptionnelles diverses	
68 Dotation aux amortissements et provisions	
6810 - Amortissements sur charges d'exploitation	
6890 - Engagements à réaliser sur ressources affectées	
TOTAL II	
A = Total des charges directes (Total I + Total II)	**790,00**
86 Emploi des contributions volontaires	
Secours en nature	2 900,00
Mise à disposition gratuite de biens et prestations	2 280,00
Personnels bénévoles	4 350,00
B = Total des charges indirectes	**9 530,00**
TOTAL DES CHARGES (A + B)	**10 320,00**

PRODUITS	Recettes prévues
Produits d'exploitation	
70 Produits des activités	
7010 - Recettes des MANIFESTATIONS (bourses)	
7020 - Recettes diverses (lotos, tombolas...)	
7070 - Ventes de produits dérivés	
7081 - Participations aux soirées (repas,etc...)	
7088 - Autre recettes d'activités (poney)	
74 Subventions d'exploitation	
7410 - Etat	
7417 - Ministère chargé des Sports / CNDS	
7418 - Emplois aidés (CNASEA)	
7419 - Autres ministères	
7440 - Collectivités territoriales	
7441 - Conseil Régional	
7442 - Conseil Général	
7443 - subvention MAIRIE	
7445 - Etablissement de coopération intercommunale	
7460 - Organismes sociaux	
7460 - Participation de la Fédération	
75 Autres produits de gestion courante	700,00
7510 - Dons manuels	
7511 - Recettes publicitaires	
7560 - Cotisations des adhérents pour la section	60,00
7581 - recette sur licences sportives	
7584 - recettes carte adh UCSH	640,00
7585 - Produits de gestion courante	
76 Produits financiers	
7610 - Intérêts des fonds placés	
TOTAL I	**700,00**
77 Produits exceptionnels	
7710 - Produits exceptionnels	
7711 - Produit des amendes et pénalités	
78 Reprise sur amortissements et provisions	
7810 - Reprise sur amortissements et provisions	
7890 - Report des ressources non utilisées	
TOTAL II	
A = Total des Produits directs (Total I + Total II)	**700,00**
87 Contributions volontaires en nature	
Dons en nature	2 900,00
Prestations en nature	2 280,00
Bénévolat	4 350,00
B = Total des Produits indirects	**9 530,00**
TOTAL DES PRODUITS (A + B)	**10 230,00**

petites vérifications

le compte 6581 doit être égal au compte 7581 sinon à justifier de même 6584/7584

-90,00

1

⇒ **Unanimité**

Perspectives du club 2023

- 2023 sera une année de transition sous une nouvelle Présidence. La nouvelle présidente élue indique qu'elle est convaincue de l'intérêt du club sur la commune d'Hourtin c'est pourquoi elle n'a pas souhaité que le club disparaisse suite à la démission de F.ROUSSEAU.
  Prise par ses activités professionnelles, la présidente a indiqué que cette année serait une année test.
- Le club n'a pas postulé pour organiser la Ouf' Kite Hourtin 2023

7. Questions diverses

⇨ Mr Jaffrelot, Président de l'USCH précise que l'association peut apporter de l'aide à la constitution de dossier et accompagner le club dans ses démarches auprès de la Municipalité

⇨ Marc Kluza, moniteur de l'école de kite KZS à Lachanau, nous fait part de ses inquiétudes quant à la production d'un futur arrêté Municipal visant à interdire la pratique du kite sur la zone dédiée pendant une période de l'année (consécutive à la période de chasse ?)
=> Le club propose de prendre avant le début de la saison estivale un rendez vous avec Mr le Maire, afin de présenter la nouvelle Présidence du club et permettre d'échanger sur ce sujet qui est sensible.
Le Président de l'USCH propose d'accompagner le club dans cette démarche, et F Rousseau, Président de la ligue Nouvelle-Aquitaine, propose l'assistance de son Conseillé Technique National si les conditions d'utilisation de la zone de navigation cadrées par un arrêté préfectoral devaient être modifiées.

⇨ Frédéric Thibaudeau souhaite s'investir au sein du club, mais effectue sa prise de licence dans un club de Delta étant sa discipline principale.

HOURTIN le 15 janvier 2023

La Présidente
Karine MOUNIER